



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 6 novembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 31 octobre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. DELIPERI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme SICHI à M. LUCCIONI, Mme VILLANOVA à M. ARESU.

Etaient absents :

M. PAOLINI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20171106-2017_272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2017

Affichage : 13/11/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 06 novembre 2017
Délibération N°2017/272

Programmation cinématographique 2018 à l'Espace Diamant

M. le maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio propose chaque saison une programmation cinématographique régulière privilégiant des films d'auteur et d'art et essai qui se distinguent tous par leur style singulier, novateur et une certaine exigence artistique.

Depuis l'obtention de l'agrément CNC, l'Espace Diamant a en effet pour mission l'éducation cinéphile de tous les publics, par la formation du regard au langage cinématographique.

La fréquentation de la saison 2016/2017 est de 4038 entrées pour 62 films en direction de tous les publics en séances commerciales (avant-premières, films d'auteur, Jeune public...).

En 2018, la programmation cinématographique municipale de l'Espace Diamant proposera :

- **Une programmation hebdomadaire de films de type Art et Essai, ou d'auteur les vendredis et samedis, soit sept séances hebdomadaires.**

Et cela à l'exception des semaines où la salle accueille les associations de cinéma pour la réalisation de leurs festivals ou d'autres manifestations prévues dans la programmation de la saison du théâtre municipal.

Dans le cadre de cette programmation cinématographique régulière, le public ajaccien découvrira des œuvres cinématographiques ayant un caractère de recherche ou de nouveautés présentant d'incontestables qualités classées art et essai.

A ce titre, une demande de classement Art& essai vient d'être déposée auprès du CNC, la décision sera rendue en début décembre 2017.

Le classement art et essai a pour objectif de soutenir les salles de cinéma qui exposent une proportion conséquente de films recommandés art et essai et qui soutiennent ces films souvent difficiles par une politique d'animation adaptée.

L'attribution de ce classement permettrait d'obtenir une aide dont le montant est fixé par la Présidente du CNC en fonction du nombre de points obtenus par l'établissement et en référence au budget annuel.

- **Des soirées thématiques :**

- **En partenariat avec la Collectivité Territoriale de Corse et notamment avec la Cinémathèque de Corse**, mémoire audiovisuelle de la Corse qui a pour mission de collecter et sauvegarder les témoignages cinématographiques du passé et constituer pour demain une mémoire du présent sous la forme de dépôt légal des œuvres produites en région Corse.

Des séances pourront s'appuyer sur les thématiques « événementielles » comme lors de l'opération « Napoléon invite... » pour des projections débats de films en présence d'invités, ou « à caractère insulaire » pour la valorisation de la production audiovisuelle et cinématographique corse.

Par ailleurs et hors les murs, la Ville pourrait éventuellement faire appel à la Cinémathèque itinérante pour organiser des projections en plein air, dans différents lieux de la ville et notamment au sein des différents quartiers pour la diffusion d'une sélection d'œuvres représentatives durant les fêtes de fin d'année et ou durant la saison estivale ou à l'occasion d'événements spécifiques.

- **En partenariat avec France 3 Corse ViaStella**

Pour des séances ponctuelles, de films de fiction ou des documentaires diffusés en avant-première.

- En partenariat avec des producteurs et réalisateurs indépendants**

Pour des séances ponctuelles de films courts, longs métrages ou documentaires, réalisés par des auteurs indépendants.

Par ailleurs, les dispositifs d'éducation à l'image, « Ecole et cinéma », « Collège et cinéma » et « Lycée au cinéma » seront maintenus.

Ces opérations organisées dans le cadre d'une convention entre l'Education Nationale /CNC/CTC permettent d'accueillir régulièrement les élèves ainsi que leurs enseignants dans le cadre du temps scolaire.

Un partenariat pourra être établi avec le cinéma Ellipse, dans le cadre d'évènements organisés par la Ville et notamment pour «le Corsican Design Days » afin d'élargir l'offre cinématographique sur l'ensemble du territoire ajaccien.

- **En complément de cette programmation cinématographique municipale,**

L'Espace Diamant accueille des manifestations organisées par des partenaires associatifs : Corsica.doc (documentaires), Latinità (cinéma espagnol), Ciné 2000 (ciné passion et Journée montagne), Kalinka-Machja (cinéma russe), Association des Anciens Combattants de la Résistance (cinéma et Histoire), association Corsica Film Festival (Under my screen), association du cinéma du Maghreb, festival du court métrage avec les Nuits Med et le festival de cinéma méditerranéen « Arte Mare ».

En mettant l'Espace Diamant à la disposition de ces associations, la Ville leur apporte un soutien qui constitue une subvention en nature, permettant aussi à un public ajaccien toujours très nombreux d'avoir accès à une offre cinématographique diversifiée.

Inscription budgétaire : chapitre 011, fonction 33, Articles 6232 et Article 637 du BP 2018, sous réserve de l'inscription des crédits à l'exercice 2018.

Les recettes afférentes seront inscrites au Budget 2018, Chapitre 70, Fonction 33, Article 7062

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'ADOPTER La programmation cinématographique 2018 de l'espace Diamant comprenant :

- Une programmation municipale hebdomadaire de films de type Art et Essai, ou d'auteur les vendredis et samedis, soit 7 séances hebdomadaires

- Des soirées thématiques :

- Les dispositifs d'éducation à l'image, « Ecole et cinéma », « Collège et cinéma » et « Lycée au cinéma ».

- L'accueil des manifestations organisées par des partenaires associatifs, en complément de la programmation cinématographique municipale : Corsica.doc (documentaires), Latinità (cinéma espagnol), Ciné 2000 (ciné passion et Journée montagne), Kalinka-Machja (cinéma russe) Association des Anciens Combattants de la Résistance (cinéma et Histoire), association Corsica Film Festival (Under my screen), l'association du cinéma du Maghreb et le festival de courts métrages avec les Nuits Med et le festival Arte Mare.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs et à passer tous les contrats relatifs à cette programmation.

Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de Simone GUERRINI, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 03 novembre 2017 ;
Considérant qu'il convient de définir la programmation cinématographique 2018 de l'Espace Diamant qui s'articule autour de quatre axes :

- Une programmation municipale hebdomadaire de films de type Art et Essai, ou d'auteur les vendredis et samedis, soit 7 séances hebdomadaires

- Des soirées thématiques

- Les dispositifs d'éducation à l'image, « Ecole et cinéma », « Collège et cinéma » et « Lycée au cinéma ».

- L'accueil des manifestations organisées par des partenaires associatifs, en complément de la programmation cinématographique municipale : Corsica.doc (documentaires), Latinità (cinéma espagnol), Ciné 2000 (ciné passion et Journée montagne), Kalinka-Machja (cinéma russe) Association des Anciens Combattants de la Résistance (cinéma et Histoire), association Corsica Film Festival (Under my screen), association du cinéma du Maghreb, festival du court métrage avec lors des Nuits Med, Arte Mare...

ADOpte

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La programmation cinématographique 2018 de l'Espace Diamant

Autorise

Monsieur le Maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à cette programmation,

Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions en vue de la réalisation de cette programmation,

DIT

Inscription budgétaire : chapitre 011, fonction 33, Articles 6232 et Article 637 du BP 2018, sous réserve de l'inscription des crédits à l'exercice 2018.

Les recettes afférentes seront inscrites au Budget 2018, Chapitre 70, Fonction 33, Article 7062

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI